

Issoire, le 01 septembre 2024

Information POUX

SERVICE DE
PROMOTION
DE LA SANTE
EN FAVEUR DES ELEVES

CENTRE
MEDICO-SCOLAIRE

Affaire suivie par :
Déborah TOURAL
Assistante

Téléphone :
04.73.89.46.79

cms-issoire@ac-clermont.fr

2 chemin de Verrière
63500 ISSOIRE

Madame, Monsieur,

Des cas de pédiculose ont été signalés dans l'établissement :

Il est important que chaque famille recherche la présence de poux ou de lentes vivantes, et traite si besoin chacune des personnes de la famille, enfants et adultes concernées.

Je vous rappelle que:

Les poux ne sont pas toujours faciles à voir.

Ils ne grattent pas toujours.

Ils passent très vite d'une tête à l'autre.

Les lentes vivantes sont collées, très fort, tout près du cuir chevelu. Celles qui sont à plus de 2 cm du cuir chevelu sont forcément mortes et ne signifient pas nécessairement qu'il y a une infection en cours.

Le peigne fin spécial, de qualité, vendu en pharmacie, est indispensable **pour dépister** et peut suffire pour traiter immédiatement après un tout début d'infestation si cela est fait correctement et régulièrement, c'est-à-dire tous les jours, et à tout le monde, en particulier après chaque rencontre avec des enfants après l'école et pendant les vacances, avec de la famille, après des activités de loisirs....

Si votre enfant a déjà des poux ou des lentes vivantes:

Consulter le pharmacien (les produits d'autres commerces sont insuffisants) afin d'acheter **un produit de traitement**. Respecter strictement le mode d'emploi, ne pas oublier **de répéter le traitement à la bonne date même s'il ne semble plus rien y avoir**. Passez le peigne fin chaque jour entre deux traitements.

Toutes les personnes de la famille ayant des poux ou des lentes vivantes doivent être traitées **simultanément** (le même jour).

Si vous trouvez que le produit ne marche pas, votre pharmacien ou votre médecin traitant pourront vous conseiller un autre produit.

Pensez à **laver à 60°**, ou avec un programme cycle long, tout objet pouvant être contaminé (draps, bonnets...) et **ce qui ne peut être lavé ne peut être utilisé pendant 3 jours**.

Pendant le temps scolaire, les enfants sont invités à avoir les cheveux attachés et à ne pas s'échanger leurs bonnets, chapeaux, foulards, chouchous... **Au retour à la maison, il est indispensable de passer le peigne fin chaque soir**. Pensez à informer aussitôt l'école en cas d'infestation.

En vous remerciant de votre collaboration et pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Pour le médecin scolaire,

Déborah TOURAL, Assistante